

Un cadrage du nombre de personnes exerçant dans le travail social, hors aide à domicile, est ici proposé à partir de l'enquête emploi de l'INSEE. Environ 600 000 personnes exercent ainsi en 2002 dans les métiers du travail social contre 367 000 en 1993. Ce sont essentiellement des femmes (près de neuf sur dix).

Les assistantes maternelles constituent environ la moitié des emplois de ce champ, les métiers de l'éducation spécialisée un peu moins d'un tiers. Les professionnels de l'aide sociale (majoritairement les assistants de service social) et ceux de l'animation y comptent à concurrence d'environ 10 % chacun.

Le travail social a beaucoup évolué au cours des années 1990, et le nombre de ses emplois s'est fortement accru, en moyenne de 6 % par an.

Au début des années 2000, les travailleurs sociaux, repérés dans cette étude, sont en moyenne un peu plus âgés que l'ensemble de la population active (42 ans contre 40) alors qu'ils étaient du même âge dans les années 1993-1995 (39 ans).

Dans le même temps, leur niveau de diplôme a évolué : 39 % d'entre eux ont désormais au moins le niveau du baccalauréat et ils sont moins d'un quart à n'avoir aucun diplôme.

Les métiers de l'éducation spécialisée et de l'animation sont les moins féminisés, comptant respectivement 37 % et 29 % d'hommes.

Les animateurs sont plus jeunes que la moyenne (33 ans) alors que les assistantes maternelles sont un peu plus âgées (45 ans).

Le niveau d'études progresse notamment dans les métiers de l'animation et chez les assistantes maternelles où la proportion de non diplômés a beaucoup diminué.

Les métiers du travail social

hors aide à domicile

L'expression « travail social » recouvre un ensemble d'interventions dont les objectifs et le champ font l'objet de définitions diverses et donnent souvent lieu à débats (encadré 1).

Le travail social est à cet égard composé de différents métiers¹ dont les histoires et les pratiques professionnelles peuvent être variées et relever des champs de l'économie, de la santé, du logement, de la culture, de l'éducation ou des activités domestiques.

Quatre grands domaines d'intervention sont habituellement évoqués pour décrire le travail social, celui de l'aide, celui de l'éducation spécialisée, celui de l'animation et celui de l'accueil à domicile. Ces quatre domaines sont apparus à des moments distincts. Cette structuration du champ s'est trouvée renforcée par les administrations chargées de la tutelle et de la production des données, via une codification administrative des métiers portant davantage sur les titres issus de la formation que sur les postes occupés. Cependant, la tutelle commune exercée sur les formations aux métiers de l'aide sociale, de l'éducation spécialisée et

Dominique BEYNIER, Benoît TUDOUX

LASMAS-IdL, MRSH, Université de Caen

Milan MOMIC

Ministère de l'Emploi, de la cohésion sociale et du logement
Ministère de la Santé et des solidarités
Drees

1. Dans ce texte les termes profession, métier, emploi sont considérés comme synonymes contrairement à l'usage dans la littérature sociologique.

Le repérage des travailleurs sociaux par les libellés de la profession principale

Le travail social peut être caractérisé de différentes façons. Ainsi, la Drees, dans sa publication de décembre 2000, décrivait les travailleurs sociaux comme « assurant une présence quotidienne auprès de personnes qui rencontrent des difficultés et ont besoin d'une aide en raison de leur situation sociale ou familiale, de leur handicap, de leur âge ou encore de leur état de santé ». Mais il est aussi possible d'entendre par travail social « toute action organisée qui vise à réduire une inadaptation quelconque ou qui est préventive de l'inadaptation d'un individu ou d'un groupe » ou de se référer à la définition du Ministère « Ensemble d'activités sociales conduites par des personnes qualifiées, dans le cadre d'une mission autorisée et/ou prévue par la loi, au sein de structures publiques ou privées, en direction de personnes ou de groupes en difficultés, afin de contribuer à la résolution de leurs problèmes » ou encore, à d'autres définitions en usage dans les instances internationales.

La coexistence de ces différentes définitions montre les difficultés à établir précisément les contours du champ professionnel du travail social et donc à recenser le nombre d'emplois qu'il recouvre. À cet égard, dans le cadre d'études ou de recherches, le champ retenu dépend plus souvent des limites des sources exploitées que d'une définition préalablement définie.

Les résultats présentés ici s'appuient sur l'enquête Emploi de l'Insee, prise comme source unique, ce qui permet d'éviter les doubles comptes dans le dénombrement des travailleurs sociaux. Par ailleurs, grâce à sa périodicité (annuelle jusqu'en 2002, trimestrielle ensuite), cette enquête permet aussi de mesurer les évolutions dans le temps. En revanche, elle ne permet pas toujours d'analyser les métiers du travail social dans le détail. La taille de l'échantillon observé limite notamment la précision de la mesure des évolutions à l'œuvre dans le travail social. C'est pourquoi, des moyennes mobiles sur 3 ans ont été utilisées pour quantifier les résultats.

Pour repérer les différents métiers du travail social il a été nécessaire d'utiliser une méthode qui ne s'appuie pas uniquement sur la nomenclature des professions et catégories sociales de l'Insee (PCS). En effet, seules 5 PCS désignent clairement les professions du travail social mais en termes synthétiques. Un exemple : la catégorie « Éducateurs spécialisés » (code PCS 4332) regroupe les éducateurs spécialisés, les éducateurs de jeunes enfants, les moniteurs éducateurs et les éducateurs techniques. L'approche par le libellé en clair de la profession principale de l'individu, telle qu'elle a été déclarée par la personne enquêtée, permet d'identifier les emplois du champ du travail social dans un plus grand détail. Une liste préétablie est constituée à partir des métiers traditionnels du travail social. Une part des libellés en clair, comme « animateur socioculturel », « assistante de service social » ou « éducateur spécialisé », ne font aucun doute quant à leur inclusion dans le champ. D'autres tels que « s'occupe de personnes âgées », « garde d'enfant » ou « formateur » n'offrent pas la même certitude. Certains libellés contiennent des précisions sur le niveau de qualification « éducateur non diplômé », sur le niveau de certification « nourrice agréée », sur le public ou sur l'employeur « centre d'aide par le travail ». Ces informations, facultatives, ne permettent pas, par exemple, de dénombrer les assistantes maternelles agréées ou non, les animateurs travaillant en CLSH (centre de loisirs sans hébergement) ou dans un autre type de structure.

Les métiers de l'accueil d'enfants au domicile du professionnel sont repérés à partir des libellés « assistante maternelle », « famille d'accueil », « garde d'enfants », « nourrice » et à condition que le lieu de travail soit le domicile. Les assistantes maternelles non permanentes employées directement par les parents (donc ne dépendant pas d'une crèche familiale) sont ensuite isolées par le statut de leur emploi : elles ne sont pas salariées de l'état ni des collectivités territoriales.

Les catégories reconstituées sont donc des agrégations d'intitulés et non des professions dûment identifiées. Un nombre non estimable de situations professionnelles échappe à ce travail de repérage. Les nouveaux emplois apparus dans le dispositif « emploi jeune » (médiateur social, femme relais, agent de proximité...) et les métiers de l'insertion sociale et professionnelle ne sont pas repérés.

Pour certains métiers des écarts existent entre les effectifs estimés par cette méthode et ceux précédemment diffusés par la Drees à partir de sources de nature administrative (cf. tableau). Le précédent dénombrement des travailleurs sociaux a été réalisé en utilisant 14 sources statistiques différentes, provenant de la Drees (enquête auprès des établissements ou des services), de l'Insee (enquêtes auprès des agents de l'état, des collectivités territoriales), de l'UCANSS (personnel employé par des organismes de protection sociale : CAF, MSA...). Ces sources ne recouvrent pas forcément l'ensemble du champ en termes de secteurs et de métiers, et recourent à des nomen-

clatures professionnelles différentes. Les dates et les périodicités de ces sources ne sont pas identiques. Malgré les contrôles mis en place, l'utilisation de ces sources variées expose à des estimations incertaines. Par ailleurs, les écarts tiennent aussi aux aléas dus aux estimations réalisées à partir du sondage qu'est l'Enquête Emploi et à la nature déclarative des données exploitées.

Les estimations issues de l'enquête emploi pour l'année 1998 sont assez proches de celles obtenues à partir des sources administratives pour l'ensemble de l'aide sociale d'une part, et de l'éducation spécialisée d'autre part, bien qu'il y ait dans ces deux familles des écarts significatifs au niveau des métiers qui les composent. En revanche, les écarts sont importants pour les animateurs et les métiers de l'accueil au domicile.

Les effectifs concernant les métiers d'éducateur technique, éducateur technique spécialisé, moniteur éducateur, moniteur d'atelier et aide médico-psychologique sont notamment plus faibles que ceux précédemment publiés. Les écarts sont tels qu'ils ne peuvent être totalement expliqués par les éventuels doubles comptes qui résulteraient de la somme des résultats des différentes enquêtes administratives. Les emplois sont décrits par une personne d'un ménage dans l'enquête emploi alors qu'ils le sont par un gestionnaire de l'établissement où travaille la personne dans les enquêtes administratives, ce qui peut aussi générer des écarts, plus marqués pour certains métiers que pour d'autres. Ainsi, en 1998, plus de 20 % des emplois recensés dans les enquêtes administratives comme moniteur éducateur et aide médico-psychologique étaient occupés par des candidats élèves en cours ou en attente de formation ou par des personnes « faisant fonction de ». Or dans l'enquête Emploi, les personnes en formation initiale ou professionnelle ne renseignent pas leur activité professionnelle.

Pour les animateurs, le repérage est effectué de manière plus large, il intègre le secteur associatif contrairement à la précédente estimation. Concernant l'accueil d'enfants au domicile, les effectifs issus des sources administratives sont surestimés car ils portent sur le nombre d'agrément délivrés et non sur le nombre d'assistantes maternelles réellement en activité. L'IRCEM estime de son côté que le nombre d'assistantes maternelles non permanentes employées directement par les parents à environ 211 000 au deuxième trimestre 1998, soit un chiffre relativement proche de celui obtenu à partir de l'enquête Emploi (198 500).

Comparaison entre les données issues des sources administratives et les estimations calculées à partir de l'enquête Emploi

Professions sociales	1998- Woitrain	Enquête Emploi 1998
Assistant de service social	37 976	35 900
Conseiller en économie sociale et familiale	6 767	5 800
Délégué à la tutelle	.	1 600
Conseiller et assistant socio-éducatif	.	3 700
Total Aide sociale	44 743	47 000
Chef de service	.	3 200
Éducateur spécialisé	54 868	70 100
Éducateur de jeunes enfants	8 932	10 100
Éducateur technique, éducateur technique spécialisé	7 582	4 200
Moniteur éducateur	21 956	16 900
Moniteur d'atelier	10 203	4 000
Aide médico psychologique	21 519	12 600
Total Éducation spécialisée	125 060	121 100
Total métiers de l'animation	36 538	54 000
Accueil au domicile du professionnel	380 281	261 400
<i>Dont assistantes maternelles non permanentes, employées directement par les parents</i>	<i>306 000</i>	<i>198 500</i>
Travailleur social (sans autre indication)	.	600
Autres personnels éducatifs et sociaux	34 310	
Total	620 932	484 100

Sources : CNAF, DARES, UCANSS, MSA, Caisse des mines, DREES, et INSEE, enquête Emploi 1998, calculs Drees.

de l'animation, l'existence de passerelles entre les différentes qualifications et l'usage d'expressions communes à ce milieu professionnel ont contribué à donner une image d'unité à cet ensemble de métiers (encadré 2).

Des métiers difficiles à appréhender et à délimiter

Les transformations de la société depuis les années 1980 ont entraîné une

évolution du travail social et de ses métiers. La décentralisation de l'aide sociale aux départements a amené une nouvelle organisation territoriale du travail social, tandis que des phénomènes comme la crise de l'emploi ou le vieillissement de la population contribuent à l'émergence de nouveaux besoins et de publics élargis. De nouveaux intervenants sont apparus aux frontières du champ du travail social en s'appuyant notamment sur des disposi-

tifs comme les emplois jeunes. Mais un certain nombre de ces métiers restent actuellement mal repérés, soit parce qu'ils s'exercent dans des structures non suivies par les enquêtes statistiques, soit parce qu'ils ne sont pas bien identifiés dans les nomenclatures en usage. Il n'a donc pas été possible, dans cette étude, de retracer l'évolution de ces nouveaux emplois, en raison de l'imprécision de l'intitulé d'emploi ou de la faiblesse des effectifs repérés.

E•2

Les quatre grands domaines du travail social

Le domaine constitué par les métiers de l'aide

Les métiers de l'aide ont pour objet d'améliorer les conditions de vie sur le plan social, économique, culturel et alimentaire des personnes et des familles.

Les assistants sociaux apportent un soutien psychologique ou matériel.

Les conseillers en économie sociale et familiale concourent à l'information et à la formation de la gestion des actes de la vie quotidienne.

Les techniciens de l'intervention sociale et familiale (anciennes travailleuses familiales), les auxiliaires de vie et les aides à domicile aident dans les gestes de la vie quotidienne les personnes âgées, handicapées, ou des familles avec des enfants en bas âge.

Le domaine constitué par les métiers de l'éducation spécialisée

Ils interviennent auprès d'enfants, d'adolescents ou d'adultes présentant des déficiences physiques ou psychologiques.

Les éducateurs de jeunes enfants sont des spécialistes de la petite enfance et de l'enfance qui les accompagnent dans leur développement et participent à la prévention des risques.

Les éducateurs spécialisés sont chargés, en dehors des temps scolaires ou de travail, de participer à l'éducation d'un public en tenant compte de son handicap physique, sensoriel, intellectuel ou de sa situation sociale.

Les moniteurs éducateurs participent aux mêmes actions éducatives que les éducateurs spécialisés dans les institutions médico-sociales.

Les aides médico-psychologiques concourent, dans le cadre d'une équipe éducative, à la vie quotidienne d'enfants, d'adultes ou de personnes âgées dépendantes.

Les éducateurs techniques spécialisés sont centrés sur la formation professionnelle

pour les personnes handicapées ou en difficulté d'insertion. Ils sont aidés pour cette mission par les moniteurs d'atelier.

Le domaine constitué par les métiers de l'animation

Ils regroupent une diversité de situations professionnelles qui se sont développées à partir des actions d'éducation populaire. La création des diplômes d'état apparaît à la fin des années 70 sous la cotutelle du ministère de la jeunesse et des sports et des affaires sociales. L'intervention des animateurs se situe autant sur des aspects éducatifs, culturels que sociaux. En fonction des situations, ils sont plus au moins au contact permanent de publics d'enfants, de jeunes, de familles ou de résidents d'établissements médico-sociaux. Certains animateurs peuvent être plus centrés sur la gestion et l'élaboration de projets que sur la réalisation d'animations.

Le domaine constitué par les métiers de l'accueil au domicile du professionnel

Le domaine de l'accueil comprend la prise en charge au domicile de l'intervenant social des personnes âgées, d'adultes handicapés, ou d'enfants ainsi que l'accueil familial thérapeutique.

L'accueil de jeunes enfants au domicile du professionnel recouvre les métiers d'assistantes maternelles, qu'elles soient " non permanentes " ou " permanentes ". L'assistante maternelle non permanente accueille des enfants qui lui sont confiés par leurs parents ou par un établissement d'accueil d'enfants de moins de six ans de type crèche familiale (ce métier est désormais désigné sous le nom d'assistant maternel). L'assistante maternelle permanente accueille dans sa famille (famille d'accueil) des enfants en difficulté qui lui sont confiés dans le cadre du dispositif de protection de l'enfance (ce métier est désormais désigné sous le nom d'assistant familial).

Familles et métiers repérés dans l'étude

« Familles »	Catégories reconstituées	Libellés en clair retenus dans l'Enquête Emploi
Aide Sociale	Assistant de service social	Assistant social, assistant de service social, assistant social scolaire, assistant social d'entreprise, assistant social chef
	Conseiller en économie sociale et familiale, conseiller conjugal, moniteur d'enseignement ménager	Conseiller en économie sociale et familiale, conseiller conjugal, conseiller familial
	Délégué à la tutelle	Délégué à la tutelle aux prestations familiales, délégué à la tutelle aux majeurs protégés
	Conseiller et assistant socio-éducatif	Assistant socio-éducatif, conseiller socio-éducatif
Éducation spécialisée	Éducateur de jeunes enfants	Éducateur de jeunes enfants, jardinière d'enfants, auxiliaire jardin d'enfants
	Éducateur spécialisé	Éducateur spécialisé, éducateur protection judiciaire de la jeunesse, éducateur ministère justice, conseiller d'insertion et de probation
	Moniteur éducateur	Moniteur éducateur
	Aide médico psychologique	Aide médico-psychologique, aide médico-pédagogique, éducateur aide médico-psychologique
	Éducateur technique spécialisé	Éducateur technique, éducateur technique spécialisé
	Moniteur d'atelier	Moniteur d'atelier, moniteur technique d'atelier, éducateur moniteur d'atelier
Animation	Animateur	Animateur, animateur socioculturel, animateur de quartier, animateur social, animateur centre de loisirs, animateur CLSH
		Assistante maternelle, assistante maternelle à domicile, assistante maternelle agréée, nourrice, nourrice agréée, garde d'enfants, famille d'accueil.

Les résultats présentés ici s'appuient sur l'enquête *Emploi* de l'Insee qui, utilisée en tant que source unique d'information, permet d'éviter de comptabiliser plusieurs fois les personnes occupant un emploi dans plusieurs structures, difficulté qui apparaît lorsque l'on utilise des sources multiples pour dénombrer les différentes catégories de travailleurs sociaux (encadré 1). Ces résultats sont établis sur la base d'une analyse des libellés en clair de la profession principale déclarée par les personnes interrogées, à partir d'une sélection des intitulés d'emploi se rapportant aux métiers « canoniques » du travail social. Cependant, les données de l'enquête *Emploi* ne permettent pas de repérer

aisément certains de ces métiers. Ainsi, l'aide à domicile, bien que faisant partie intégrante du champ du travail social, a été exclue de l'étude dans la mesure où cette aide, comporte, pour une part, des tâches ménagères qui la rendent difficile à distinguer d'autres emplois domestiques (encadré 2). On notera que, pour certains métiers du champ retenu, des écarts significatifs existent entre les effectifs estimés par cette méthode et ceux précédemment diffusés à partir de sources de nature administratives² (encadré 1).

Les quatre familles de métiers examinées par la suite dans cette étude offrent donc une vision du travail social limitée dans son champ et qui reste for-

tement calquée sur une structuration à partir du système de qualification (encadré 3).

600 000 travailleurs sociaux en 2002, en progression annuelle moyenne de 6 % depuis 1993

De 1993 à 2002, le nombre de travailleurs sociaux ainsi repérés à partir de l'enquête *Emploi* passe de 367 000 à près de 600 000, cette évolution correspondant à un accroissement moyen annuel de près de 6 % (tableau 1). Les métiers retenus représentent ainsi une part croissante de la population active occupée : 2,5 % en 2002 contre 1,6 % en 1993. Comparés à l'ensemble du

T • 01 évolution des professions sociales entre 1993 et 2002

Familles	Métiers	1993	1998*	2002	Accroissement annuel moyen entre 1993 et 2002
Aide sociale	Assistant de service social	31 300	35 900	40 400	3%
	Conseiller en économie sociale et familiale	4 100	5 800	4 600	1%
	Autres métiers de l'aide (1)	2 100	5 300	6 400	13%
	Total Aide sociale	37 500	47 000	51 500	4%
Éducation spécialisée	Chef de service	2 100	3 200	3 300	5%
	Éducateur spécialisé	59 700	70 100	99 100	6%
	Éducateur de jeunes enfants	6 800	10 100	12 800	7%
	Éducateur technique, éducateur technique spécialisé	9 700	4 200	10 100	0%
	Moniteur éducateur	7 800	16 900	17 700	10%
	Moniteur d'atelier	4 400	4 000	9 500	9%
	Aide médico-psychologique	8 100	12 600	24 700	13%
Total Éducation spécialisée	98 600	121 100	177 100	7%	
Animation	Animateur	46 700	54 000	59 600	3%
Accueil d'enfants au domicile du professionnel	Ensemble (assistantes maternelles permanentes et non permanentes)	183 200**	261 400	308 300	6%
	<i>Dont assistantes maternelles non permanentes employées directement par les parents</i>	<i>118 000</i>	<i>198 500</i>	<i>250 100</i>	<i>9%</i>
	Travailleur social (sans autre indication)	1 000	600	2 300	10%
TOTAL		367 000	484 100	598 800	6%

(1) Sont regroupés ici en raison de leurs faibles effectifs respectifs les conseillers et assistants socio-éducatifs et les délégués à la tutelle,
* Certaines des données estimées pour 1998 sont assez différentes de celles du précédent dénombrement publié par la DREES (voir encadré 1)
** Le repérage des gardes d'enfants à domicile étant incomplet pour l'année 1993, dans l'Enquête *Emploi*, il nous a fallu estimer cet effectif en faisant l'hypothèse selon laquelle la proportion de gardes d'enfants était stable entre 1993 et 1994.
Source : données INSEE, enquêtes *Emploi* 1993-2002, calculs Drees

2. WOITRAIN E., « Les professions sociales en 1998 », *Études et résultats*, n° 79, 2000, DREES

Qualifications du travail social (hors aide à domicile)¹

Familles	Métiers	Diplômes	Date de création	Durée de la formation	Conditions d'entrée	Niveau de sortie
Aide Sociale	Assistant de service social	Diplôme d'état d'assistant de service social (DEASS)	1932	3 ans	Bac	III
	Conseiller en économie sociale et familiale	Diplôme de Conseiller en Économie Sociale et Familiale (DCESF)	1974	3 ans : 2 ans BTS Économie sociale et familiale + 1 an DCESF	Bac	III
	Délégué à la tutelle et aux prestations familiales et aux majeurs protégés	Certificat national de compétence de délégué à la tutelle de prestations sociale Attestation de formation à l'exercice des fonctions de tuteur aux majeurs protégés	1988	150 heures 300 heures	25 ans minimum DEASS ou DCESF ou DEES, 3 ans d'expérience CTF et 5 ans d'expérience	Non homologué
Éducation Spécialisée	Éducateur spécialisé	Diplôme d'état d'éducateur spécialisé (DEES)	1967	3 ans	Bac	III
	Éducateur de jeunes enfants	Diplôme d'état d'éducateur de jeunes enfants	1959	27 mois	Bac	III
	Moniteur éducateur	Certificat d'aptitude aux fonctions de moniteur éducateur (CAFME)	1970	2 ans	Sélection d'école	IV
	Éducateur technique spécialisé	Certificat d'aptitude aux fonctions d'éducateur technique spécialisé (CAFETS)	1976	3 ans	CAP ou BEP et 5 ans d'activité professionnelle	III
	Aide médico-psychologique	Certificat d'aptitude aux fonctions d'aide médico-psychologique (CAFAMP)	1972	2 ans	Sélection d'école	V
Animation	Animateur	Diplôme d'état relatif aux fonctions d'animation (DEFA)	1979	3 ans	3 ans d'activité professionnelle	Non homologué
	Animateur technique	Brevet d'état d'animateur technicien de l'éducation populaire et de la jeunesse (BEATEP)	1986	440 heures de cours et 2 mois de stage	BEP, CAP et 60 jours d'expérience	IV
	Assistant animateur	Brevet d'aptitude professionnelle d'assistant animateur technicien (BAPAAT) ²	1993	De 1500 à 2000 heures	Être âgé de 16 ans minimum	V
Accueil au domicile du professionnel	Assistante maternelle ³	Pas de diplôme, demande d'agrément pour 5 ans renouvelables	1992	En cours d'emploi 60 heures pour l'accueil à la journée 120 heures pour l'accueil à titre permanent	Enquête des services de la protection maternelle et infantile	Non homologué

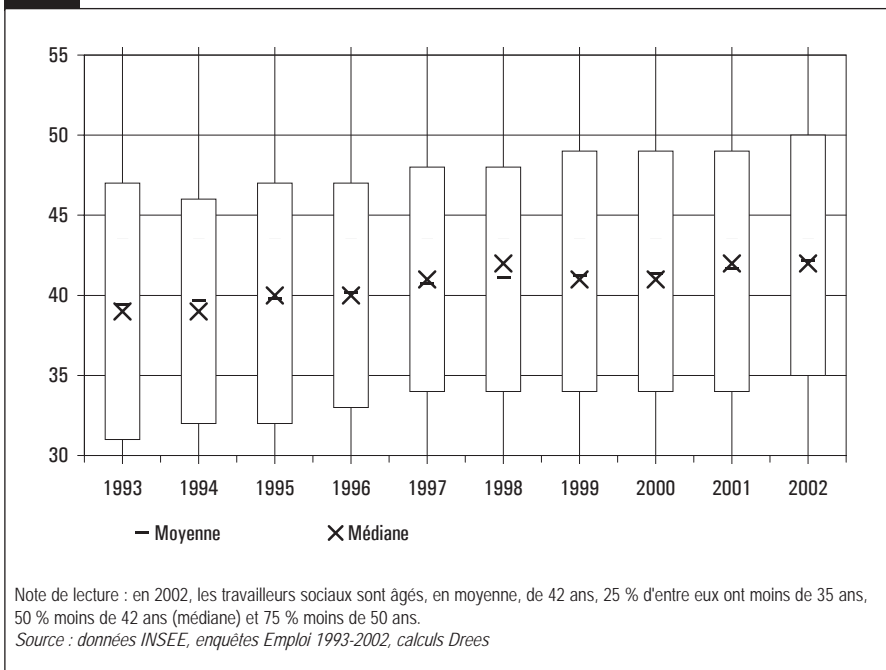
1. Le ministère de tutelle, de la jeunesse et des sports, opère une distinction entre diplôme professionnel et diplôme non professionnel (BAFD, BAFA). Nous présentons uniquement ceux qui relèvent des diplômes professionnels, tout en remarquant que les diplômes « non professionnels » sont très souvent appréciés par les employeurs et restent un moyen d'entrée dans le domaine de l'animation et de l'éducation spécialisée.

2. Ce diplôme sera progressivement remplacé par le brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport (BPJEPS) créé en 2001

3. La loi du 28 juin 2005 distingue désormais les assistants maternels des assistants familiaux. Des décrets détermineront, la durée, le contenu, les conditions d'organisation et les critères nationaux de validation des formations.

G
•01

évolution de la structure par âge des travailleurs sociaux



secteur tertiaire qui a progressé de 2,1 % par an, aux infirmiers de 1,4 % par an, et aux aides soignants qui ont crû de 3 % par an sur la même période, les métiers du travail social sont donc marqués par une forte croissance.

C'est la famille des métiers de l'éducation spécialisée qui a le plus vite progressé avec un accroissement annuel de 7 %, les effectifs des éducateurs spécialisés augmentant de 6 % par an et, surtout, ceux des moniteurs éducateurs et des aides médico-psychologiques, d'environ 10 %.

Le nombre de professionnels accueillant des enfants à leur domicile a, quant à lui, progressé de 6 % par an ; celui des assistantes maternelles non permanentes employées directement par les parents ayant notamment crû de 9 % par an.

Les évolutions des métiers de l'aide sociale (principalement des assistants sociaux) et ceux de l'animation sont moins prononcées (respectivement +4 % et +3 % par an).

En 2002, l'accueil d'enfants au domicile du professionnel représente désormais plus de 50 % du champ de l'intervention sociale (hors aide à domicile), l'éducation spécialisée 30 %, l'animation 10 %, et l'aide sociale près de 9 %.

Vieillessement des professionnels, hausse du niveau scolaire, recul des emplois du secteur public

Le vieillissement des travailleurs sociaux, dont l'âge moyen est passé de 39 à 42 ans entre 1993 et 2002, est plus marqué que celui observé pour l'ensemble de la population active occupée, dont l'âge moyen est passé de 39 à 40 ans (graphique 1). En moyenne et à niveau de diplôme identique, les travailleurs sociaux restent plus âgés que l'ensemble des actifs. Ainsi en 2002, un quart d'entre eux ont plus de 50 ans contre 47 ans en 1993.

La part des intervenants ayant un niveau de formation égal au niveau V (CAP, BEP) est, quant à elle, passée de 33 % à 36 % (tableau 2) de 1993-1995 à 2000-2002 et celle de niveau IV (niveau du baccalauréat) de 9 % à 12 %. La proportion des professionnels de niveau VI (sans diplôme ou titulaires d'un BEPC ou d'un CEP) a, elle, diminué.

T
•02

caractéristiques des travailleurs sociaux entre 1993-1995 et 2000-2002 (1)

en %

		1993-1995	1997-1999	2000-2002
Sexe	Femmes	85	87	86
Age	Age moyen	39	41	42
	Moins de 30 ans	18	15	14
	30 à 39 ans	33	29	27
	40 à 49 ans	32	36	34
Niveau de diplôme	50 ans ou plus	18	21	25
	Niveau I et II : Bac +3 ou plus	3	4	4
	Niveau III : Bac +2	22	22	23
	Niveau IV : Bac général ou technique	9	11	12
	Niveau V : CAP, BEP	33	34	36
Statut	Niveaux V bis et VI : BEPC, CEP ou aucun diplôme	33	29	25
	Public hors contrats aidés	40	36	32
	Privé CDI	51	55	58
	Privé CDD	5	6	7
Temps partiel	Stagiaires et contrats aidés	4	3	3
	Temps partiel	29	34	29
Secteur d'activité économique de l'employeur	Part des personnes à temps partiel souhaitant travailler davantage	44	46	43
	Services domestiques	25	26	27
	Crèches et garderies d'enfants	9	18	18
	Administration publique	17	14	14
	Autres formes d'action sociale	12	9	8
Autres activités engageant du travail social	37	33	33	

(1) Afin de lisser les effets de sondage, les résultats des tableaux 2 à 6 sont obtenus à partir de moyennes mobiles calculées sur 3 années.
Source : données INSEE, enquêtes Emploi 1993-2002, calculs Drees

Les statuts d'emploi ont aussi sensiblement évolué au cours de la période. La proportion des salariés de l'État et des collectivités territoriales a ainsi diminué de 43 % en 1993 à 30 % en 2002 au profit des emplois relevant du secteur privé (graphique 2). Cette baisse ne recouvre toutefois pas une diminution du nombre des emplois publics, mais un processus de création d'emplois plus dynamique dans le secteur privé, notamment en ce qui concerne les emplois d'assistantes maternelles.

Des caractéristiques différenciées par famille de métiers

• Les métiers de l'aide sociale

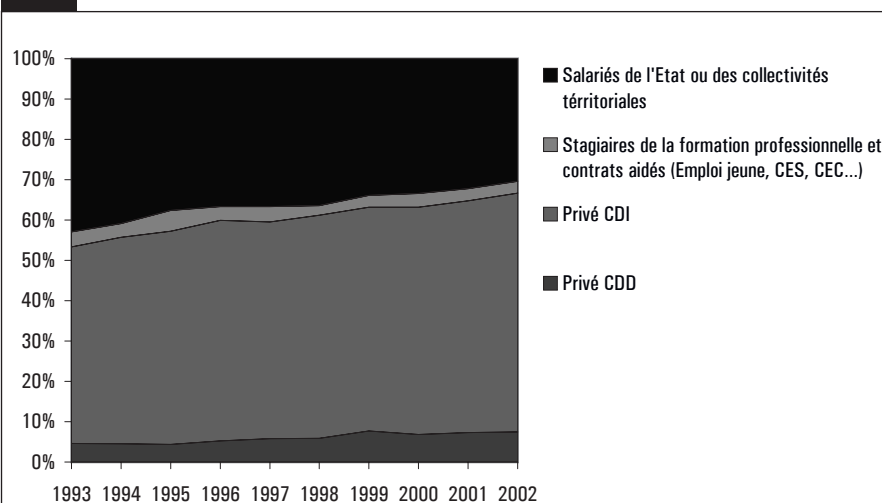
Ces métiers regroupent environ 52 000 professionnels en 2002. Les femmes en représentent 95 %.

Leur vieillissement est comparable à celui de l'ensemble des travailleurs sociaux. Leur âge moyen est en effet passé de 38 à 41 ans entre 1993 et 2002 (tableau 3). Leur répartition par âge s'est aussi fortement modifiée : la part des 50 ans et plus a doublé tandis que la part des moins de 30 ans a diminué de plus d'un tiers.

Ces professionnels travaillent principalement auprès des collectivités territoriales ou des administrations (68 % exercent dans le cadre d'un statut d'emploi public hors contrats aidés), et ce sont les travailleurs sociaux les plus qualifiés. En effet, tous les métiers de cette famille requièrent un diplôme de niveau Bac+2. Le travail à temps partiel a toutefois pris de l'importance parmi eux, passant de 29 % en 1993-1995 à 35 % en 2000-2002. La part des salariés à temps partiel souhaitant travailler davantage a, elle aussi, augmenté passant de 10 % à 15 % au cours de cette période.

Le diplôme d'état d'assistant de service social (DEASS), nécessaire pour exercer la profession d'assistante sociale qui représente près de 80 % de ces métiers de l'aide sociale, est le diplôme le plus ancien. Il découle de la fusion en 1938 du brevet de capacité professionnelle d'assistante sociale et du diplôme de visiteuse médicale. Les conseillers

G • 02 évolution des statuts d'emploi des travailleurs sociaux entre 1993 et 2002



Le secteur public comprend les emplois repérés en tant que salariés de l'Etat et des collectivités territoriales, titulaires ou contractuels.
Le secteur privé (CDI et CDD) regroupe les associations, les ménages comme employeurs, les organismes de sécurité sociale et les entreprises.
Les contrats aidés, regroupés avec les stagiaires de la formation professionnelle, peuvent être soit du public ou du privé.
Source : données INSEE, enquêtes Emploi 1993-2002

T • 03 caractéristiques des métiers de l'aide sociale entre les périodes 1993-1995 et 2000-2002

		en %		
		1993-1995	1997-1999	2000-2002
Sexe	Femmes	96	95	95
Age	Age moyen	38	40	41
	Moins de 30 ans	20	16	12
	30 à 39 ans	40	29	28
	40 à 49 ans	29	38	37
	50 ans ou plus	11	17	22
Niveau de diplôme	Niveau I et II : Bac + 3 ou plus	10	9	8
	Niveau III : Bac + 2	83	79	86
	Niveau IV : Bac général ou technique	5	8	4
	Niveau V : CAP, BEP	1	2	2
	Niveaux V bis et VI : BEPC, CEP ou aucun diplôme	1	2	1
Statut	Public hors contrats aidés	73	69	68
	Privé CDI	25	29	31
	Privé CDD	1	2	1
	Stagiaires et contrats aidés	1	0	0
Temps partiel	Temps partiel	29	37	35
	Part des personnes à temps partiel souhaitant travailler davantage	10	8	15
Secteur d'activité économique de l'employeur	Administration publique	44	43	42
	Autres formes d'action sociale	24	22	19
	Santé	12	15	15
	Autres activités engageant de l'aide sociale	20	20	24

Source : données INSEE, enquêtes Emploi 1993-2002, calculs Drees

en économie sociale et familiale, les délégués à la tutelle sont apparus plus tard, respectivement en 1969 et 1974.

Les assistants de service social (ASS) sont pour l'essentiel des femmes (96 %), et représentent un peu plus de 40 000 emplois en 2002. Entre 1993 et 2002, ils ont augmenté de 3 % par an sans que cet accroissement permette d'enrayer leur vieillissement. Leur âge moyen est en effet passé de 37 à 42 ans, la proportion des moins de 30 ans diminuant de 19 % à 9 % sur la période tandis que celle des 50 ans ou plus croissait de 10 à 23 %. Cette profession, dont le développement a été particulièrement marqué dans les années 1960 avec des effectifs largement supérieurs à ceux des métiers de l'éducation spécialisée, a, sur la période récente, de moins en moins de poids dans le champ de

l'intervention sociale, dont elle ne représente plus que 7 % en 2002 (contre 9 % en 1993).

Ses conditions d'emploi ont globalement peu évolué, la part du temps plein restant stable (64 %). La part des emplois relevant du secteur public (hors contrats aidés) diminue cependant légèrement passant de 76 % en 1993-1995 à 70 % en 2000-2002. En 2002, près d'un assistant de service social sur deux déclare travailler dans une collectivité territoriale ou un organisme de sécurité sociale et un sur cinq dans la fonction publique hospitalière (secteur d'activité économique de la santé). Ces emplois peuvent toutefois correspondre à des tâches de natures diverses qui vont de l'aide individuelle à des fonctions d'animation ou de coordination, par exemple dans le cadre de la politique de la ville.

• Les métiers de l'éducation spécialisée

En 2002, les professionnels de l'éducation spécialisée sont plus de 177 000, ayant connu une croissance annuelle moyenne de 7 % depuis 1993.

Cette famille de métiers est la moins féminisée avec 63 % de femmes (tableau 4). Les emplois sont majoritairement exercés dans le secteur privé, dont 52 % dans le cadre de contrats à durée indéterminée et 5 % de contrats à durée déterminée. À 80 % ces professionnels sont à temps plein. La proportion de salariés à temps partiel est restée stable entre 1993 et 2002 mais une part importante des 20 % de professionnels à temps partiel souhaite travailler davantage, près de 2 sur 5 en moyenne en 2000-2002.

Sur la période d'observation, la part des emplois d'éducateurs exerçant leur activité dans des établissements accueillant des personnes handicapées se maintient à 33 %, tandis que celle des éducateurs travaillant dans des établissements pour enfants en difficulté a augmenté et atteint 15 % en moyenne sur 2000-2002.

Les évolutions sont aussi différenciées selon les professions qui composent cette famille de métiers.

Les éducateurs spécialisés (ES) sont plus de 99 000 en 2002. Avec un taux annuel d'accroissement de 6 % entre 1993 et 2002 c'est la profession sociale la plus nombreuse après celle des assistantes maternelles. Ayant connu le même développement que l'ensemble du champ du travail social, les éducateurs spécialisés représentent toujours 16 % des intervenants (hors aide à domicile).

Les femmes sont majoritaires dans cette profession (62 % en moyenne en 2000-2002) mais de façon moins marquée que dans l'ensemble des métiers sociaux.

L'âge moyen de la profession, qui a connu un accroissement de 2 ans entre 1993 et 1997, semble se stabiliser autour de 40 ans. Sur la période, la proportion des moins de 30 ans est restée stable (18 % en 2002), tandis que celle des 50 ans et plus s'est accrue de 9 % à 19 %.

T 04 caractéristiques des métiers de l'éducation spécialisée entre les périodes 1993-1995 et 2000-2002

en %

		1993-1995	1997-1999	2000-2002
Sexe	Femmes	61	65	63
Age	Age moyen	37	39	40
	Moins de 30 ans	22	19	20
	30 à 39 ans	39	33	32
	40 à 49 ans	28	34	31
	50 ans ou plus	10	15	17
Niveau de diplôme	Niveau I et II : Bac + 3 ou plus	5	7	8
	Niveau III : Bac + 2	41	44	45
	Niveau IV : Bac général ou technique	16	15	15
	Niveau V : CAP, BEP	24	22	21
	Niveaux V bis et VI : BEPC, CEP ou aucun diplôme	14	12	11
Statut	Public hors contrats aidés	40	43	40
	Privé CDI	50	49	52
	Privé CDD	5	5	5
	Stagiaires et contrats aidés	5	3	3
Temps partiel	Temps partiel	20	20	20
	Part des personnes à temps partiel souhaitant travailler davantage	40	31	37
Secteur d'activité économique de l'employeur	Accueil des enfants handicapés	20	21	18
	Accueil des adultes handicapés	13	13	15
	Accueil des enfants en difficulté	10	14	15
	Autres formes d'action sociale	16	14	13
	Aide par le travail, ateliers protégés	11	11	11
	Autres activités engageant des éducateurs	30	27	29

Source : données INSEE, enquêtes Emploi 1993-2002, calculs Drees

La part des contrats à temps plein reste stable autour de 80 %. La nature des contrats est également restée plutôt stable (49 % de CDI du privé, 6 % de CDD du privé et 44 % de salariés de l'État ou des collectivités territoriales).

Le nombre des personnes n'ayant pas atteint le niveau du baccalauréat a diminué de 9 points, pour ne concerner que 15 % des éducateurs en 2002.

Sur la période d'observation, la part des ES employés du secteur de l'enfance en difficulté a augmenté, passant de 15 % à 19 % de 1993 à 2002, tandis que celle du secteur du handicap diminuait de 23 % à 20 %.

Environ 13 000 éducateurs de jeunes enfants occupent ce métier très féminisé (94 % de femmes). Une progression annuelle de 10 % de leurs effectifs leur permet de représenter en 2002 un peu plus de 2 % des travailleurs sociaux. Leur âge moyen a toutefois sensiblement augmenté, passant de 33 à 36 ans. Les conditions d'emploi se maintiennent sur la période : deux tiers des éducateurs de jeunes enfants travaillent à temps plein, et plus de la moitié sont salariés du secteur public. Les contrats précaires (stages et contrats aidés) restent minoritaires, avec moins de 10 % des emplois.

Les moniteurs éducateurs sont passés, d'après l'enquête *Emploi*, de près de 8 000 à près de 18 000 de 1993 à 2002 (les estimations à partir de données déclaratives sont toutefois inférieures aux résultats issus des enquêtes administratives exhaustives). Leur poids relatif dans le champ de l'intervention sociale passe de 2 % à 3 %. Les tâches effectuées dans l'exercice de ce métier sont très proches de celles des éducateurs en matière d'aide socio-éducative ou du travail de suite sur le lieu de vie. Cette profession est toutefois plus féminisée, comportant environ trois quarts de femmes. Elle reste moins âgée, mais l'âge moyen passe de 34 à 38 ans. Le

travail à temps plein se maintient autour de 80 %. Les moniteurs éducateurs intervenant dans des établissements médico-sociaux, souvent gérés par des associations, exercent moins fréquemment dans le secteur public que les éducateurs spécialisés. Les CDI du privé représentent une large part des emplois, 54 % en moyenne en 2000-2002, tandis que la part des professionnels du public atteint 36 %.

Les éducateurs techniques, éducateurs techniques spécialisés (ETS), peu repérables dans les enquêtes, semblent connaître un léger accroissement de leurs effectifs. En 2002, ces éducateurs sont environ 10 000 et représentent moins de 1,7 % des travailleurs sociaux contre 2,7 % en 1993. Les hommes représentent 86 % des salariés. Près de 90 % des emplois sont à temps plein et deux tiers sont des CDI du secteur privé. Les ETS sont, en effet, majoritairement employés dans le secteur privé, pour environ 70 % d'entre eux.

Les effectifs d'aides médico-psychologiques (AMP) semblent³, avoir augmenté assez nettement entre 1993 et 2002, au rythme moyen annuel de plus de 13 %. Ils sont ainsi trois fois plus nombreux en 2002 qu'en 1993, soit environ 25 000. La part des AMP dans le travail social est ainsi passée de 2,2 % à 4,1 %. Cette évolution s'accompagne aussi d'une augmentation de leur âge moyen, de 32 à 36 ans. Le travail à temps plein se maintient autour de 80 %. La part des CDI relevant du secteur privé est en développement passant de 50 % en moyenne en 1993-1995 à 60 % en 2000-2002. Au total, 70 % des emplois (CDI et CDD) sont exercés dans le secteur privé.

• Les métiers de l'animation

Les 60 000 animateurs dénombrés en 2002⁴ occupent des situations professionnelles variées, sans prendre en

compte ceux qui sont spécialisés dans une technique - musique, peinture, multimédias... - exclus du dénombrement. Leurs effectifs n'augmentent en moyenne que de 3 % par an et perdent donc de l'importance relativement aux autres professions : de 13 % en 1993, ils ne représentent plus que 10 % des travailleurs sociaux en 2002. Cette population se féminise, avec 71 % de femmes en 2002 alors qu'elles n'étaient que 65 % en 1993 (tableau 5). Cette profession apparaît plus jeune que les autres, avec 33 ans d'âge moyen, et ne semble pas trop affectée par le vieillissement, même si la proportion des moins de 30 ans est passée de 55 % à 47 %.

En moyenne en 2000-2002, 53 % des animateurs travaillent à temps partiel dont près des deux tiers souhaitent travailler davantage. L'importance du travail à temps partiel chez les animateurs peut s'expliquer par le fait qu'une partie des animateurs repérés ici exerce son activité en centre aéré et/ou de loisir (CLSH) et ne prend donc en charge les enfants qu'uniquement en dehors des plages scolaires.

Les animateurs se partagent entre le secteur public (42 % d'entre eux), le secteur privé (27 % sont en CDI et 12 % de CDD) et les contrats aidés dont la part semble diminuer entre 1993 (22 %) et 2002 (19 %) tout en restant à cette date, encore importante.

• Les métiers de l'accueil d'enfants au domicile du professionnel

Au total, les métiers d'assistantes maternelles permanentes (familles d'accueil) et non permanentes augmentent de 6 % par an en moyenne et représentent plus de 300 000 emplois en 2002, soit environ la moitié des travailleurs sociaux. Cette population est essentiellement féminine et son âge moyen est passé de 43 ans à 45 ans entre 1993-

3. Pour ce métier, les estimations obtenues pour l'année 1998 à partir de l'enquête emploi sont inférieures aux données issues des enquêtes administratives.

4. L'enquête Emploi réalisée au mois mars enregistre mal les fluctuations saisonnières à ce métier.

1995 et 2000-2002 : c'est la famille de métiers la plus âgée. Près des trois quarts déclarent travailler à temps plein, et lorsque ce n'est pas le cas, près de la moitié souhaite travailler davantage (tableau 6).

Ces emplois relèvent de plus en plus du secteur privé dont la part est ainsi passée de 67 % en 1993-1995 à 81 % en 2000-2002. En contrepartie, la proportion des salariés ayant un statut public a sensiblement diminué, passant de 33 % à 19 %. Les professionnels de la garde d'enfants à domicile ont également vu leur niveau général de qualification s'élever. Le niveau CAP, BEP est maintenant le plus représenté et la part des salariées ayant au moins le baccalauréat s'élève désormais à 11 % des intervenants de cette famille de métiers (contre 5 % en 1994). Les niveaux d'études inférieurs ou égaux au BEPC sont devenus moins fréquents, passant de 57 % à 41 %.

Les Assistantes maternelles non permanentes employées directement par les parents représentent plus de 80 % des emplois de l'accueil d'enfant au domicile du professionnel, et environ 42 % des travailleurs sociaux (32 % en 1993). Ces assistantes maternelles non permanentes accueillent à leur domicile, à la journée, des enfants ayant moins de six ans. Leur nombre s'est accru, pendant la période de plus de 9 % par an ; selon l'enquête *Emploi*, elles sont 250 000 en 2002. Cet essor correspond aux modifications apportées au statut des assistantes maternelles et à l'institution de l'Aide à la famille pour l'emploi d'une assistante maternelle agréée (AFEAMA), qui s'est aussi accompagnée d'un processus de régularisation du travail, non déclaré auparavant. ●

		1993-1995	1997-1999	2000-2002
Sexe	Femmes	65	70	71
	Hommes	35	30	29
Age	Age moyen	32	32	33
	Moins de 30 ans	55	52	47
	30 à 39 ans	25	25	29
	40 à 49 ans	14	14	13
	50 ans ou plus	6	9	10
Niveau de diplôme	Niveau I et II : Bac +3 ou plus	5	14	10
	Niveau III : Bac +2	10	17	13
	Niveau IV : Bac général ou technique	22	22	24
	Niveau V : CAP, BEP	25	20	23
	Niveaux V bis et VI : BEPC, CEP ou aucun diplôme	38	27	30
Statut	Public hors contrats aidés	43	49	42
	Privé CDI	21	20	27
	Privé CDD	12	12	12
	Stagiaires et contrats aidés	22	18	19
	Temps partiel	60	70	53
Secteur d'activité économique de l'employeur	Services collectifs, sociaux et personnels	32	31	31
	Administration publique	19	21	25
	Éducation	17	16	13
	Autres formes d'action sociale	8	11	9
	Autres activités engageant des animateurs	24	21	22

Source : données INSEE, enquêtes *Emploi* 1993-2002, calculs Drees

		1993-1995	1997-1999	2000-2002
Sexe	Femmes	100	99	100
	Hommes	0	1	0
Age	Age moyen	43	44	45
	Moins de 30 ans	6	4	3
	30 à 39 ans	30	27	24
	40 à 49 ans	38	41	40
	50 ans ou plus	25	27	32
Niveau de diplôme	Niveau I et II : Bac +3 ou plus	0	0	1
	Niveau III : Bac +2	1	2	2
	Niveau IV : Bac général ou technique	4	7	8
	Niveau V : CAP, BEP	38	34	48
	Niveaux V bis et VI : BEPC, CEP ou aucun diplôme	57	56	41
Statut	Public hors contrats aidés	33	23	19
	Privé CDI	64	71	72
	Privé CDD	3	6	9
	Stagiaires et contrats aidés	0	0	0
	Temps partiel (%)	25	31	28
Temps partiel	<i>Part des personnes à temps partiel souhaitant travailler davantage</i>	42	48	44

Source : données INSEE, enquêtes *Emploi* 1993-2002, calculs Drees

Pour en savoir plus

ALGAVA E., RUAULT M., " Les assistantes maternelles : une profession en développement ", Études et Résultats, avril 2003.

AUGUSTIN J. P., GILLET J. C., " L'animation professionnelle, histoire, acteurs, enjeux " L'Harmattan, 2000, 188p.

CHOPART J. N. (sous dir.), " Les mutations du travail social, les dynamiques d'un champ professionnel ", Dunod, 3^{me} Édition, 1999, 223p.

ION J., " Le travail social au singulier ", Dunod, 1998, 152p.

JAEGER M., " Guide du secteur social et médico-social ", Dunod, 3^{me} Édition, 1999, 233p.

JAEGER M., " L'articulation du sanitaire et du social, travail social et psychiatrie ", Dunod, 2000, 172p.

VILBRODA. (sous dir.), " L'identité incertaine des travailleurs sociaux " L'Harmattan, 2003, 429p.

WOITRAIN E., " Les professions sociales en 1998 " Études et Résultats n° 79, 2000, Drees.

CAUSSE L., FOURNIER C., LABRUYERE C., " Les aides à domicile, des emplois en plein remue-ménage " Syros, Collection alternative sociales, 1998, 226p.

Ministère de l'Emploi, de la Cohésion sociale et du Logement
Ministère de la Santé et des Solidarités
11, place des Cinq martyrs du Lycée Buffon
75696 Paris cedex 14

Pour toute information sur nos publications récentes :

Internet : www.sante.gouv.fr/htm/publication

Tél. : 01 40 56 81 24



- un hebdomadaire :

Études et Résultats

consultable sur Internet

abonnement gratuit à souscrire auprès de la Drees

télécopie : 01 40 56 80 38

www.sante.gouv.fr/htm/publication

- des revues trimestrielles :

Revue française des affaires sociales

revue thématique

dernier numéro paru :

« Politiques sociales, politiques sanitaires »

n° 3, juillet-septembre 2005

Dossiers Solidarité et Santé

revue thématique

derniers numéros parus :

« Études diverses »

n° 2, avril - juin 2005

- des ouvrages annuels :

Données sur la situation sanitaire et sociale en France

Comptes nationaux de la santé

Comptes de la protection sociale

- et aussi...

Statiss, les régions françaises

Résumé des informations disponibles dans les services statistiques des DRASS

consultable sur Internet :

www.sante.gouv.fr/drees/statiss/default.htm



Les revues et ouvrages sont diffusés par la Documentation Française

29, quai Voltaire - 75344 Paris cedex 07

tél. : 01 40 15 70 00

Internet : www.ladocfrancaise.gouv.fr